

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 4 FEVRIER 2022**

Etaient présents à cette réunion, tous les administrateurs à l'exception de :

- Nathan FLURY donnant pouvoir à Patrick MASSENET

### **1- Point sur les dégâts en cours et taxe à l'hectare**

Les dégâts s'élevaient pour la saison 2021 à 641.67 hectares, dont 51.17 hectares de dégâts de cerf. S'ils sont globalement en baisse, avec un recul de 33%, nous dépassons les 500 hectares de SMT au niveau du département. Par ailleurs, le Président MASSENET fait remarquer que la facture globale est en légère baisse cette année, chose remarquable, compte tenu des conditions météorologiques de cet automne et de l'envol du prix des céréales.

Les dégâts sont ensuite repris massif par massif et l'avancement dans les plans de chasse y est associé.

Une fois le tour des dégâts du département réalisé, la liste des taxes territoriales associées aux massifs est distribuée.

Quatre massifs sont au-dessus de 8 € et trois massifs sont au-delà des 10€ par hectare équivalent boisé. Si rien n'est encore fixé, les deux solutions proposées à l'AG pour le financement des dégâts pourraient être :

Solution 1 : Plancher à 0.5 € et plafond à 10 €

Solution 2 : Plancher à 1€ et plafond à 8€ avec un report en N+1 de l'excédent pour les 4 massifs concernés avec un maximum reportable de 2€.

Le temps est la réflexion et les deux solutions proposées au vote seront arrêtées lors du prochain CA. La situation particulière du massif 4A, pourra faire l'objet d'une réflexion de la part de l'Administrateur Jean-Jacques BOSCHETTI.

### **2- Prévention dégâts et cartographie**

Suite à la demande de l'Administrateur Bruno BACUS lors du dernier CA, la cartographie de la prévention par massif a été réalisée. Cette cartographie permet de localiser les secteurs fortement protégés et les dépenses associées. Une superposition avec la cartographie associée aux dégâts est alors intéressante.

A première vue, les Administrateurs ne relèvent pas d'incohérence entre la localisation de la prévention et celle des dégâts. Ces deux cartographies sont également mises en perspective avec les prélèvements réalisés jusqu'alors. De manière générale, la prévention est réalisée sur les secteurs à enjeux, où les dégâts sont récurrents. En toute cohérence, les prélèvements semblent également majoritairement être réalisés sur ces secteurs.

### **3- Elections du futur Conseil d'Administration de la FDC54**

Le Président MASSENET expose les nouvelles conditions électorales. Ces dernières imposent notamment une parité homme/femme dépendante du nombre d'adhérents.

Les administrateurs sont amenés à se prononcer sur leur candidature et à proposer des candidatures féminines. Une quinzaine de jours de réflexion sont laissés à l'ensemble des Administrateurs avant constitution de la liste définitive, qui sera présentée aux votes lors de l'AG du 16 Avril.

#### **Questions diverses**

##### **Cahier de l'Administration**

Le Président MASSENET annonce qu'il a été démarché pour figurer dans les cahiers de l'Administration de la Meurthe-et-Moselle. Cette démarche qui pourrait faire bonne publicité à la Fédération a cependant un coup important d'envions 7000€.

Après une rapide discussion, le Conseil d'Administration se prononce contre cette participation, à l'unanimité.

##### **Réunion Régionale Tour de France du Président SCHRAEN à REIMS**

Le Président MASSENET reprend le déroulement de la réunion régionale où l'ont accompagné le Vice-Président ROESER et le Directeur. Le Président SCHRAEN a ainsi fait un tour complet de l'actualité. Il a ensuite dressé un bilan détaillé de la situation actuelle de la chasse en France et a rappelé les enjeux nationaux à la veille des élections présidentielles et fédérales. Une présentation détaillée du volet éco contribution a par ailleurs, été réalisée par la Directrice Nationale Déléguée Constance BOUQUET.

Les Présidents départementaux, directeurs, directrices ont enfin pu poser diverses questions auxquelles le Président SCHRAEN et ses Directeurs ont répondu de façon claire et explicite.

##### **Indemnisation PPA**

Le Conseil d'Administration de la FNC a décidé d'attribuer aux trois départements concernés par la PPA, dont le nôtre, une enveloppe exceptionnelle de 30 000 € pour compenser des frais indirects dus à la PPA. Nous accusons réception de cette somme.

##### **Recrutement Poste multifonctions**

A la suite du départ de Loïc LEHALLE, nous avons réfléchi à une nouvelle embauche, afin de répondre à trois missions principales : estimer les dégâts sur le Pays Haut, continuer le travail faisans sur ce même secteur et assister Romuald dans sa mission de surveillance des territoires. Un appel à candidature a donc été réalisé pour un poste dit « multifonctions ». Plusieurs candidatures ont donné lieu à trois entretiens. C'est Monsieur Gilles MAUGICE, chasseur, piégeur, Président d'ACCA et de GIC

du Pays-Haut, qui a été retenu. Il viendra donc, très prochainement, gonfler les rangs du personnel de la Fédération.

### **Représentation du Président aux différentes commissions départementales de gestion foncière**

- CDPENAF : L'Administrateur Claude GUILLERME souhaite garder son siège de suppléant du Président MASSENET
- CDAF : le suppléant du Président MASSENET était l'ancien Directeur Roméo RIEDER. Le Vice-Président Daniel ROESER souhaite désormais le remplacer.
- SAFER : Le Vice-Président Daniel ROESER n'a plus la possibilité d'y assister. L'Administrateur Patrice NONDIER se propose pour le remplacer.

Le Directeur fera le nécessaire pour demander ces changements.

### **Aménagement Association des Chasseurs à l'Arc**

Michel LORRAIN expose la nécessité de trouver un local pour stocker le matériel de l'association sur le centre d'entraînement et de formation de la Fédération à ATTON, puisque le terrain et local d'EULMONT ont été vendus. Le Directeur est chargé de trouver un conteneur ou son substitut. Il s'attèlera également au remplacement des bottes de pailles.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine vers 19h30.

Un repas chaud est dégusté dans la bonne humeur et le respect des règles sanitaires.

Le Président

P. Massenet

Le Secrétaire

M. Lorrain